

Quatre-vingt-septième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue à la salle Madeleine Lamoureux, au 309, rue Chassé à Val-des-Sources, le mercredi 10 avril 2024 à 16 h 30.

**PRÉSENCES**

DANVILLE	Mme Martine Satre
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
VAL-DES-SOURCES	M. Hugues Grimard
Directeur général et greffier-trésorier	M. Frédéric Marcotte
Adjointe administrative à la direction	Mme Isabelle Pellerin

**ABSENCE**

WOTTON	M. Jocelyn Dion
--------	-----------------

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville de Val-des-Sources.

---

**MOT DE BIENVENUE**

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux membres du comité.

**2024-04-0622**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour est accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-04-0623**

**PROCÈS-VERBAL DU 14 MARS 2024**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2024, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 14 mars 2024 est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-04-0624**

**PROCÈS-VERBAL DU 27 MARS 2024**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 27 mars 2024, tous d'un commun accord exemptent le préfet de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre  
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE ledit procès-verbal de la rencontre extraordinaire du 27 mars 2024 est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

**FONDS FLI / FLS / FSE**

**2024-04-0625**

**PÉPINIÈRE DU VERSANT INC.**

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 10 avril 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre  
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI Relève au montant de 10 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLI Régulier au montant de 10 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 10 000 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE Nouvel entrepreneur au montant de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-04-0626**

**LE GARS DU BÉTON**

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 10 avril 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI Régulier au montant de 5 000 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 5 000 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE Nouvel entrepreneur au montant de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-04-0627**

**PAUL ROCK FORGE**

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 10 avril 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Hugues Grimard  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI Régulier au montant de 7 500 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE Nouvel entrepreneur au montant de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-04-0628****CHEZ GUIGUI INC.**

CONSIDÉRANT la présentation de l'analyse du dossier et la recommandation du comité de développement économique en date du 10 avril 2024;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Hugues Grimard

ET RÉSOLU,

QUE la MRC octroie un prêt FLI Régulier au montant de 6 250 \$.

QUE la MRC octroie un prêt FLS au montant de 6 250 \$.

QUE la MRC octroie une subvention FSE Nouvel entrepreneur au montant de 5 000 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**ADMINISTRATION****2024-04-0629****RENOUVELLEMENTS ANNUELS DES ASSOCIATIONS ET DES ABONNEMENTS 2024**

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2024 de l'Association des urbanistes pour le membre actif M. Frédéric Marcotte au montant de 763,00 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT la réception du renouvellement d'adhésion 2024 de l'Association des organismes municipaux de gestion des matières résiduelles (AOMGMR) pour le membre actif M. Cédric St-Onge au montant de 401,59 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources autorise le paiement des renouvellements annuels des associations et des abonnements ci-dessus mentionnés.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-04-0630****RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA TOITURE (RALLONGE ARRIÈRE) – IMMEUBLE DU 600, RUE GOSSELIN À WOTTON (POSTE DE POLICE)**

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources a demandé une soumission de gré à gré à Toitures Everest D.O.M. inc., pour refaire une partie de la toiture de l'immeuble du 600, rue Gosselin à Wotton (poste de police);

CONSIDÉRANT que le montant pour cette réfection est inférieur à 25 000 \$;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au règlement 263-2021 Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1] ;

CONSIDÉRANT la section III, article 14 de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1] et compte tenu du montant de l'offre de service, la MRC peut procéder par une entente de gré à gré afin d'octroyer le contrat pour la réfection de la toiture de l'immeuble du 600, rue Gosselin à Wotton;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources accepte la soumission de Toitures Everest D.O.M. inc. pour la réfection de la toiture (rallonge arrière) de l'immeuble du 600, rue Gosselin, à Wotton (poste de la Sûreté du Québec), au montant de 22 695 \$ avant les taxes.

QUE le directeur général et greffier-trésorier, M. Frédéric Marcotte, est autorisé à signer l'entente pour procéder aux travaux.

Adoptée à l'unanimité.

### **RATIFICATION DES DÉPENSES**

#### **IMMEUBLE 309, RUE CHASSÉ, VAL-DES-SOURCES (MRC)**

##### **2024-04-0631**

#### **RATIFICATION DES DÉPENSES 309, RUE CHASSÉ – 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 AU 31 MARS 2024**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 309, rue Chassé à Val-des-Sources ont été faites pendant l'année 2024 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2024;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

### **Dépenses d'entretien immeuble 309, rue Chassé**

<b>Date</b>	<b>Fournisseur</b>	<b>Détail</b>	<b>Montant (coût net)</b>
2024-01-08	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	2,88 \$
2024-01-15	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	7,57 \$
2024-01-15	Claude Bourque Électrique inc.	309 Chassé - Trouble fournaise	105,15 \$
2024-01-17	Vitrierie Asbestos inc.	309 Chassé - Coupe froid et bas de porte - bureau Frédéric	202,73 \$
2024-01-22	Vivaco Groupe Coopératif	309 Chassé - Quincaillerie	11,08 \$
2024-01-23	Climcô Service inc.	309 Chassé - Appel de service - système de chauffage	225,48 \$
2024-01-31	NSW contrôle Inc.	309 Chassé - Augmenter la température	711,54 \$
2024-01-31	NSW contrôle Inc.	309 Chassé - Augmenter la température au 2e étage	711,54 \$
2024-02-01	Plomberie BRP inc.	309 Chassé - Appel de service - chauffage	1 662,80 \$
2024-02-01	Maheu&Maheu Inc.	309 Chassé - Service de gestion parasitaire février et mars 2024	79,65 \$
2024-02-12	Vitrierie Asbestos inc.	309 Chassé - Clé local Waban-Aki	2,28 \$
2024-02-15	Régie du bâtiment du Québec	309 Chassé - Frais annuel - 2024 - ascenseurs	97,25 \$
2024-02-19	PARADIS & FRERES AFM INC.	309 Chassé - Peinture	16,15 \$
2024-02-20	Claude Bourque Électrique inc.	309 Chassé - Problème de gâche porte Service Canada	410,50 \$
2024-02-21	Vitrierie Asbestos inc.	309 Chassé - Gâche électronique - Porte S.C.	937,82 \$
2024-02-27	Distribution BSH	309 Chassé - Sacs ordures et compost	122,24 \$
2024-02-29	NSW contrôle Inc.	309 Chassé - Chauffage défectueux	489,09 \$
2024-03-01	KONE INC	309 Chassé - Contrat ascenseur mars à mai 2024	559,45 \$
2024-03-12	AUDREY PICARD - PETITE CAISSE	309 Chassé - Achats divers salle à café	10,63 \$
2024-03-19	Climcô Service inc.	309 Chassé - Appel de service - Contacteur 3 pôles	217,82 \$
2024-03-20	Isabelle Pellerin	309 Chassé - Lavage nappe Gym	20,02 \$
2024-03-20	Électro Alarme	309 Chassé - Inspection annuelle système d'alarme incendie	2 870,22 \$
2024-03-22	Plomberie C. Frost	309 Chassé - Pièce pour urinoir homme	27,25 \$
			<b>9 501,14 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par le conseiller M. Hugues Grimard

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble du 309, rue Chassé à Val-des-Sources, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2024, au montant de 9 501,14 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**IMMEUBLE 600, RUE GOSSELIN, WOTTON (POSTE DE POLICE SQ)**

**2024-04-0632**

**RATIFICATION DES DÉPENSES 600, RUE GOSSELIN – 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 AU 31 MARS 2024**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 309, rue Chassé à Val-des-Sources ont été faites pendant l'année 2024 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2024;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1]*;

**Dépenses d'entretien immeuble 600, rue Gosselin**

Date	Fournisseur	Détail	Montant (coût net)
2024-01-01	Claude Bourque Électrique inc.	SQ - Appel de service: problème d'alimentation serveur SQ	202,00 \$
2024-02-01	Maheu&Maheu Inc.	SQ - Service de gestion parasitaire février et mars 2024	98,34 \$
2024-02-13	SIB Électrique Inc.	SQ - Entretien préventif	1 204,80 \$
2024-02-21	Électro Alarme	SQ - La salle d'interrogatoire ne reste pas verrouillée	1 083,75 \$
2024-02-23	Énergies Sonic inc.	SQ - Remplacement pièce génératrice	292,90 \$
2024-02-27	Distribution BSH	SQ - Sacs ordures et compost	120,90 \$
2024-03-20	Électro Alarme	SQ - Inspection système d'alarme	753,80 \$
			<b>3 756,49 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 600, rue Gosselin à Wotton, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2024, au montant de 3 756,49 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**IMMEUBLE 12, ROUTE 116, DANVILLE**

**2024-04-0633**

**RATIFICATION DES DÉPENSES 12, ROUTE 116 – 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 AU 31 MARS 2024**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 309, rue Chassé à Val-des-Sources ont été faites pendant l'année 2024 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2024;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

### Dépenses d'entretien immeuble 12, route 116

Date	Fournisseur	Détail	Montant (Coût net)
2024-01-02	Intact Assurances	12 route 116 - Assurances 2024	2 675,95 \$
2024-02-01	Intact Assurances	12 route 116 - Modification de la police	247,43 \$
2024-02-07	FQM - ASSURANCES	12 route 116 - Assurances 2024-2025	354,26 \$
			<b>3 277,64 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien et appuyé par le conseiller M. Hugues Grimard

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 12, route 116, à Danville, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2024, au montant de 3 277,64 \$.

Adoptée à l'unanimité.

### **BÂTISSE 39, RUE DÉPÔT, DANVILLE ET ROUTE VERTE**

#### **2024-04-0634**

#### **RATIFICATION DES DÉPENSES 39, RUE DÉPÔT – 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 AU 31 MARS 2024**

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de l'immeuble 39, rue Dépôt à Danville ont été faites pendant l'année 2024 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2024;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1];

### Dépenses d'entretien immeuble 39, rue Dépôt

Date	Fournisseur	Détail	Montant
2024-01-09	COGECO câble inc.	39 Dépôt - Téléphone, internet janvier 2024	83,89 \$
2024-01-18	Vivaco Groupe Coopératif	39 Dépôt - Gouttières	18,35 \$
2024-01-23	Alarme Bois-Francis inc.	39 Dépôt - Batterie 12 volt	138,56 \$
2024-01-30	Hydro-Québec	39 Dépôt - 25 nov. au 29 janv. 2024	1 626,32 \$
2024-02-02	Alarme Bois-Francis inc.	39 Dépôt - Renouvellement centrale	188,35 \$
2024-02-07	FQM - ASSURANCES	39 Dépôt - Assurances 2024-2025	1 561,52 \$
2024-02-09	COGECO câble inc.	39 Dépôt - Téléphone, internet février 2024	83,89 \$
2024-03-09	COGECO câble inc.	39 Dépôt - Téléphone, internet mars 2024	83,89 \$
2024-03-27	Hydro-Québec	39 Dépôt - 30 janvier au 26 mars 2024	1 253,02 \$
			<b>5 037,79 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses d'entretien de l'immeuble 39, rue Dépôt, à Danville, du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2024, au montant de 5 037,79 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-04-0635****RATIFICATION DES DEPENSES DE LA ROUTE VERTE – 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 AU 31 MARS 2024**

CONSIDÉRANT que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la MRC des Sources est gestionnaire de la Route verte suite au retrait du mandat au Comité touristique des Sources;

CONSIDÉRANT que certaines dépenses d'entretien de la Route verte ont été faites pendant l'année 2024 et que celles-ci n'ont pas été ratifiées;

CONSIDÉRANT les dépenses ci-dessous du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2024;

CONSIDÉRANT le règlement 275-2023 *Délégation de pouvoirs au directeur général et greffier-trésorier en les matières de gestion des finances municipales et de gestion contractuelle* (article 9), déléguant au directeur général le pouvoir d'autoriser tout achat de biens ou de services, pour un montant maximal de 10 000 \$ par dépense ou contrat;

CONSIDÉRANT que la MRC des Sources est soumise au Règlement 263-2021 *Règlement de gestion contractuelle de la MRC des Sources* concernant la conclusion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics issue de la *Loi sur les contrats des organismes publics [L.R.Q., chapitre C-65.1]*;

### Dépenses d'entretien Route verte

Date	Entreprise	Détail	Montant
2024-02-16	Société de l'assurance automobile	RV - Immatriculation John Deer	82,20
2024-03-27	TOURISME CANTONS-DE-L'EST	RV -Partenariat vélo 2023-2025	787,40
			<b>869,60 \$</b>

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources ratifie les dépenses de la Route verte du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2024, au montant de 869,60 \$.

Adoptée à l'unanimité.

**RESSOURCES HUMAINES****2024-04-0636****RATIFICATION DU DÉPART DE MME VÉRONIQUE PELLETIER ET DISCUSSION SUR L'OUVERTURE DU POSTE**

CONSIDÉRANT le dépôt de la démission de Mme Véronique Pelletier, agente d'accueil et d'intégration;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER le départ de Mme Véronique Pelletier, en date du 10 mai 2024.

D'OUVRIR le poste avec un changement des tâches pour intégrer la promotion du territoire, tout en restant dans l'objectif de l'enveloppe budgétaire, portant le titre de chargé(e) de projets en attractivité et promotion du territoire.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-04-0637****RATIFICATION – FIN DE PROBATION DE M. LOUIS GAUTHIER, CONSEILLER AUX ENTREPRISES**

CONSIDÉRANT l'entrée en poste de M. Louis Gauthier, en tant que conseiller aux entreprises, le 18 septembre 2023;

CONSIDÉRANT que la période de probation a pris fin le 18 mars 2024;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive présentée par M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Hugues Grimard  
et appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources engage officiellement, en date du 2 avril 2024, M. Louis Gauthier, en tant que conseiller aux entreprises.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-04-0638**

**RATIFICATION – FIN DE PROBATION DE MME JO-ANN COURTEMANCHE, ADJOINTE À LA COMPTABILITÉ**

CONSIDÉRANT l'entrée en poste de Mme Jo-Ann Courtemanche, en tant qu'adjoine à la comptabilité, le 25 septembre 2023;

CONSIDÉRANT que la période de probation a pris fin le 25 mars 2024;

CONSIDÉRANT l'évaluation positive présentée par M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Mme Martine Satre  
et appuyé par le conseiller M. Hugues Grimard

ET RÉSOLU,

QUE la MRC des Sources engage officiellement, en date du 2 avril 2024, Mme Jo-Ann Courtemanche, adjoine à la comptabilité.

Adoptée à l'unanimité.

**2024-04-0639**

**EMBAUCHE AU POSTE DE DIRECTION EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures et l'entrevue qui s'en est suivie;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
et appuyé par la conseillère Mme Martine Satre

ET RÉSOLU,

DE RATIFIER l'embauche de Mme Marie-Louise Dubé, à titre de directrice en développement économique, à compter du 6 mai 2024.

Adoptée à l'unanimité.

**VARIA**

Aucun autre sujet.

**2024-04-0640**

**FIN DE LA RENCONTRE**

La conseillère Mme Martine Satre propose la levée de la séance à 16 h 55.

Adoptée à l'unanimité.